

PERTURBATIONS DE CIRCULATION

Des perturbations sont à prévoir du 1^{er} au 2 juillet 2025 sur la RD 478. La circulation sera barrée et déviée dans les deux sens (voir plan au verso).

Un itinéraire de déviation sera mis en place par la RD 120, RD 477, et la RD 177.

Le stationnement sera interdit au droit du chantier pendant la durée des travaux.

La circulation riveraine sera gérée de manière spécifique par l'entreprise COLAS, chargée des travaux, en fonction des possibilités et de l'avancement du chantier.

Nous vous remercions de votre compréhension pour la gêne occasionnée.

Pour en savoir plus sur les conditions de circulation, vous pouvez contacter :

Conseil départemental de l'Allier

Unité territoriale technique de Lapalisse/Vichy

au 04 70 99 75 20

du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h



Le Département de l'Allier investit pour vos routes

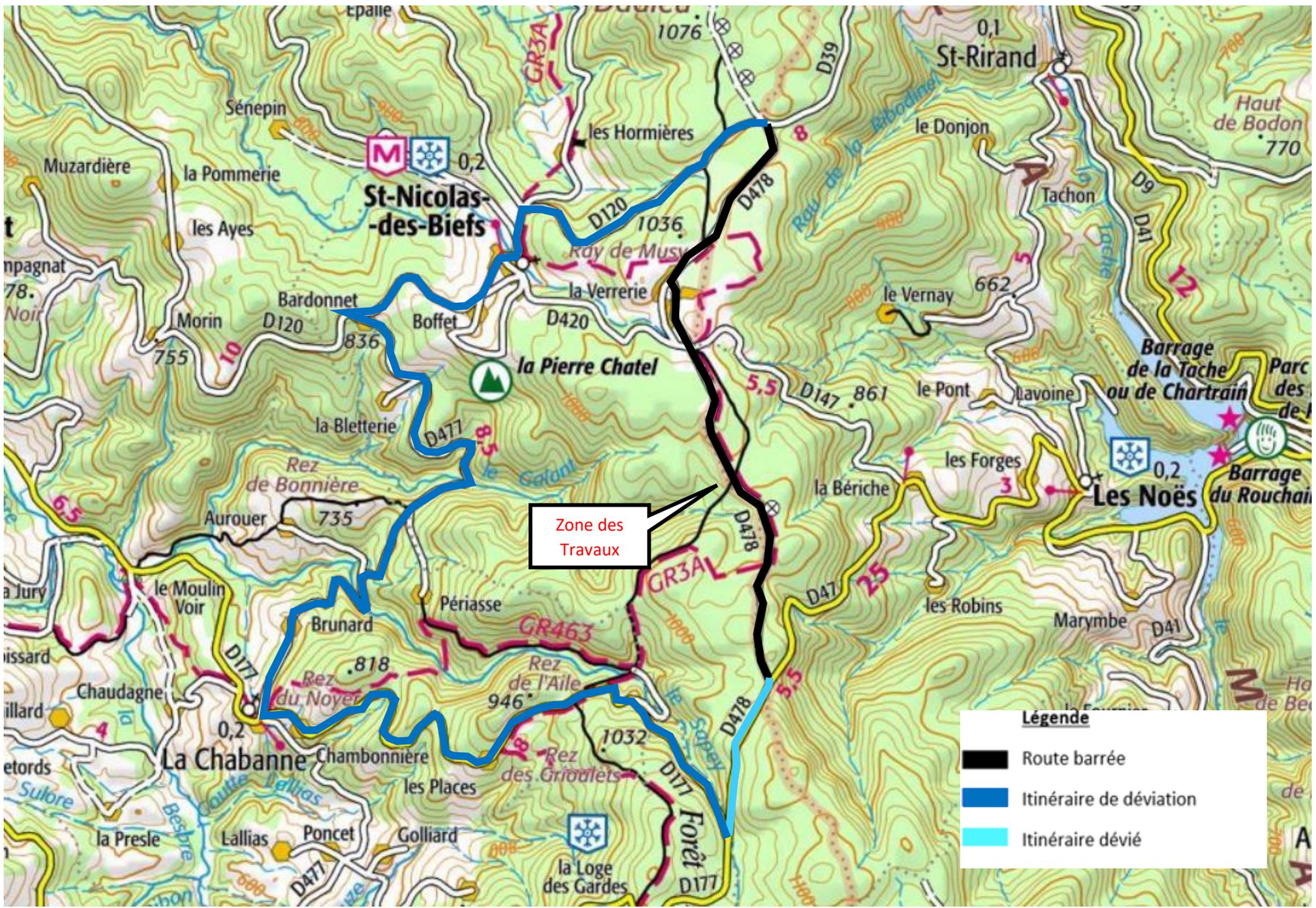
TRAVAUX SUR LA RD 478

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS-DES-BIEFS

Le Département de l'Allier vous informe des travaux d'amélioration de la couche de roulement de la RD 478, entre « Le Col de la Rivière Noir » et le Carrefour du D 478 / 47.

Travaux programmés
1^{er} au 2 juillet 2025*

*Dates prévisionnelles pouvant évoluer en fonction des conditions climatiques.



Zone des Travaux

Légende

- Route barrée
- Itinéraire de déviation
- Itinéraire dévié